

TeleBilingue sous le choc

Médias Petite révolution dans le monde des médias, mais grand séisme pour la chaîne du Groupe Gassmann: l'Office fédéral de la communication n'octroie pas la concession à la télévision bilingue qui fête ses 25 ans. C'est Canal B, soutenu par les propriétaires de Canal Alpha, qui a raflé la mise.

Maeva Pleines

Le couperet est tombé. La surprise était totale lors de l'annonce du choix de l'Office fédéral de la communication (OFCOM). C'est, en effet, Canal B qui remporte la concession jusqu'ici accordée à TeleBilingue. Il s'agit d'un dossier présenté fin mai par la télévision régionale de l'Arc jurassien, Canal Alpha, établie à Cortaillod. Le contrat de prestation entrera en vigueur le 1er janvier 2025 et portera sur dix ans.

Pour la télévision biennoise, qui couvre actuellement la cité seelandaise, le Jura bernois, le Seeland, l'agglomération de Granges et le district fribourgeois du Lac, le choc est énorme. «Nous ne nous attendions absolument pas à cette décision», lâche le CEO du Groupe Gassmann, Kevin Gander. «C'est une baffé pour moi et pour toute l'équipe, car nous avons toujours eu de très bonnes statistiques en termes d'information régionale», renchérit Laurent Wyss, directeur de la production et ancien directeur des programmes. La surprise est, en effet, compréhensible sachant que de nombreux soutiens s'étaient élevés en faveur de la chaîne existante.

Toutefois, lors d'une prise de position en juillet, l'OFCOM notait que «le mandat de prestations décrit dans la candidature de TeleBilingue est inférieur à celui décrit dans la candidature de Canal B». L'Office ajoutait que «la candidature de Canal B est celle qui enrichit le plus la diversité des opinions et de l'offre, que cela soit du point de vue programmatique ou du point de vue de la diversité des acteurs médiatiques actifs dans la région». Il motive notamment sa décision finale par le budget plus élevé prévu par Canal B pour la formation et le perfectionnement des professionnels.

Emotion et incertitudes

Pour l'instant, l'émotion se mêle à l'incertitude quant à la suite de la chaîne, qui fêtera ses 25 ans le

”
Mettre en place toute une infrastructure et constituer une équipe complète en moins d'une année représente un défi. Mais cela fait partie des règles du jeu.

15 mars de cette année. TeleBilingue fera-t-elle opposition à la décision? Poursuivra-t-elle ses activités en cherchant des financements privés? «Dans un premier temps, nous allons examiner les motivations de l'OFCOM afin d'en tirer les conséquences. Puis, nous déterminerons la suite», tranche Kevin Gander.

A ce jour, une chose est certaine: TeleBilingue mettra tout en œuvre pour continuer à offrir à ses téléspectateurs et téléspectatrices un contenu pertinent et varié, en tout cas pour les mois à venir. «Nous nous sentons redevables envers eux à l'avenir également. Le savoir-faire de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi que le bilinguisme vécu au quotidien représentent une caractéristique unique du groupe Gassmann. Avec Le Journal du Jura, le Bieler Tagblatt, la radio alémanique Canal 3, RJB et l'application bilingue Ajour, nous continuerons à servir de pont entre les deux langues et les deux cultures», rappelle le CEO.

Départ à neuf

Si tout se déroule selon les plans présentés par Canal Alpha, la nouvelle chaîne de télévision s'installera à Bienne. Il y aurait déjà «des pistes» quant aux futurs locaux, mais il serait «trop tôt pour en parler». Canal B devrait aussi fonctionner de manière bilingue et sans reprendre les programmes de Canal Alpha. «Il y aura probablement des synergies sur le plan technique», avait prédit Marcello Del Zio.

Le directeur de la télévision neuchâteloise se dit en tout cas très satisfait des résultats. «Nous pensions avoir de bonnes chances. Et ce résultat récompense notre travail», développe-t-il. Un travail qui ne fait que commencer, puisqu'il faudra désormais mettre en place toute une infrastructure et constituer une équipe complète en moins d'une année. «Cela représente un défi, car le délai est court. Mais cela fait partie des règles du jeu. Nous pen-

Marcello Del Zio
Directeur de Canal Alpha



A partir du 1er janvier 2025, TeleBilingue ne recevra plus de subvention de la Confédération.

sons y arriver grâce à notre expérience dans le domaine», estime Marcello Del Zio, qui attend encore de voir s'il y aura un recours du Groupe Gassmann.

La candidature neuchâteloise avait été déposée afin d'éviter de perdre la couverture du Jura bernois, qui ne devrait plus être couvert par deux chaînes de télévision selon la nouvelle concession. Elle prévoit une nouvelle direction, 35 collaborateurs et collabora-

trices, parmi lesquels une vingtaine de journalistes. Et deux chaînes, une francophone et une alémanique, avec des émissions «passerelles». Le tout avec un investissement initial d'un million de francs. «Quant à savoir si nous recruterons des anciens employés de TeleBilingue, cette décision semble un peu précoce, mais tout à fait imaginable», conclut le directeur de Canal Alpha.

TeleBärn, quant à elle, perdurera

Sur 51 candidatures, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a octroyé 38 concessions à des radios locales et des télévisions régionales pour les années 2025 à 2034. Pour les auditeurs des radios de la région, comme RJB en français ou Canal 3 en allemand, il n'y aura pas de changement (bien que techniquement, les zones de dessertes ont été modifiées, puisque Neuchâtel, le Jura, le Jura bernois et Bienne ont été séparées). Dans la zone de desserte de l'Oberland bernois, Radio BeO, l'actuelle titulaire de la concession, s'impose face à sa concurrente, Radio Blüemlisalp. Par contre, Radio Südostschweiz, qui dispose actuellement d'une conces-

sion pour la zone de desserte Sud-Est de la Suisse - Glaris, s'incline face à sa concurrente Radio Alpin, qui obtient la concession à partir de 2025. Du côté de la capitale, la chaîne bénéficiant à ce jour de la subvention, TeleBärn, était en compétition avec bärnTV, en cours de constitution. C'est la première qui a davantage convaincu l'OFCOM.

Pour la zone de desserte de Genève, Radio Cité Genève (RCG) s'est inclinée au profit de Radio Vostok. Toujours dans cette région, la télévision M Le Média (Millennium Media Groupe) n'a pas réussi à contester Léman Bleu. M Le Média brigua également la zone de Vaud et Fribourg, couverte par La Télé. En vain.